



**CENTRES SOCIAUX
ET CULTURELS**

Garges-lès-Gonesse



SOMMAIRE

ÉDITO : GRANDISSONS ENSEMBLE 3

QU'EST-CE QU'UN CENTRE SOCIAL ? 5

LE FONCTIONNEMENT 7

LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX. . . 8

CHARTRE FÉDÉRALE DES CENTRES SOCIAUX . 9

VOS CENTRES SOCIAUX 10

ACTIVITÉS ENFANTS ET JEUNES 12

ACTIVITÉS ADULTES 14

ACTIVITÉS FAMILLES 16

PAROLES DE GARGEOIS 17

VIE DES QUARTIERS 18

GRANDISSONS ENSEMBLE

Chères Gargeoises, chers Gargeois,

Soucieux de votre épanouissement personnel, nous souhaitons que les centres sociaux et culturels municipaux de la Ville, Plein Midi, Dulcie September, Jean-Baptiste Corot auxquels nous associons le centre social associatif Les Doucettes, soient des lieux d'écoute, de solidarité et de démocratie.

Au sein de chaque structure, des professionnels formés sont présents pour recueillir et construire des projets qui vous ressemblent. Tous ensemble et avec votre participation, nous serons capables d'être en phase avec vos attentes et vos besoins.

Nous sommes tous une grande famille. Participons ensemble à la construction de notre Ville.



Maurice LEFÈVRE,
votre Maire



Benoit JIMENEZ,
Adjoint délégué à la Cohésion sociale et à la Vie associative
Conseiller Régional d'Île-de-France





Qu'est-ce qu'un **CENTRE SOCIAL ?**

Un centre social est un équipement de proximité où les habitants, usagers, bénévoles et membres associatifs, se retrouvent et participent à la vie du quartier. Chacun peut y trouver des activités et des services, encadrés par une équipe de professionnels, dans les domaines les plus variés : animations, ateliers, soirées, aides sociales et administratives, instances participatives.

SES OBJECTIFS

Le centre social a pour vocation d'accueillir tous les habitants des quartiers, sans distinction d'âge, d'origine sociale ou culturelle, et celles que soient leurs opinions.

Respect, tolérance, responsabilité, citoyenneté, amitié, démocratie, dignité humaine et solidarité constituent les valeurs sur lesquelles les projets sont développés.

Le centre social propose des espaces de rencontres et d'activités. Il développe des projets éducatifs en direction de l'enfance, de la jeunesse, des adultes, des familles et des seniors.

Il favorise la participation des habitants, qu'il considère comme les premiers acteurs de la vie sociale du quartier. Il contribue, à travers ses actions, à la lutte contre toutes les formes d'exclusion.

AGIR ENSEMBLE

La participation des habitants constitue l'existence même du projet d'un centre social. Que ce soit en tant qu'usagers, bénévoles ou partenaires, les habitants participent à la vie de leur quartier et favorisent le développement social.

.....

***C'est un lieu ouvert au
partenariat et à l'accueil
de diverses associations.***

.....

LE CONSEIL DE MAISON

C'est un outil de concertation pour définir les nouveaux projets du centre social et mettre en place la programmation annuelle des activités. Il se réunit une fois par trimestre pour recueillir les observations des habitants, par le biais de groupes de réflexions.

Doté d'un règlement intérieur, le conseil de maison est composé de membres représentant les bénévoles, les usagers et les associations du quartier. Ses membres observent des valeurs de solidarité et sont



C'est un outil collectif qui permet à chacun de devenir davantage acteur de sa vie, de celle du quartier et finalement de la cité.



C'est la maison de chacun, peu importe son âge, son origine, sa catégorie sociale, sa profession, ses opinions.



garants de l'intérêt collectif. La mission première du conseil de maison est de formuler des appréciations et des recommandations sur les projets en cours et le fonctionnement du centre. Sa consultation est nécessaire pour élaborer ou renouveler le projet social et mettre en place la programmation annuelle des activités. Des comptes rendus, consultables au centre social, sont établis à l'issue de ces réunions, afin d'évaluer et de définir les nouvelles orientations du centre.

Rejoignez le conseil de maison ! Devenez acteur de la vie d'un centre social et mettez en place des projets.

MUNICIPAL OU ASSOCIATIF, QUELLE DIFFÉRENCE ?

Un centre social peut être géré par une collectivité locale — c'est le cas des centres sociaux municipaux Dulcie September, Jean-Baptiste Corot et du Plein Midi — ou par une association comme le centre social associatif Les Doucettes. Ce dernier est autonome et gère lui-même son fonctionnement et ses financements. Chaque centre conduit son

projet avec le concours financier de plusieurs partenaires tels que la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), le Conseil Départemental, le Conseil Régional, l'État... ainsi que les habitants au travers de leurs participations ou de leurs actions d'autofinancement.

APPEL AUX BÉNÉVOLES !

Devenir bénévole au sein de l'un des centres sociaux, c'est soutenir les valeurs et le projet social. Participer à la vie du centre et s'investir bénévolement, c'est aussi en devenir un acteur direct. Selon vos motivations, vos disponibilités et vos savoir-faire, les choix sont multiples.

Vous pouvez les rejoindre :

- Pour aider ou animer une activité permanente (accompagnement scolaire, animation d'atelier de loisirs...).
- Pour organiser une soirée ou un événement ou tout simplement pour la fête des centres sociaux.
- Pour participer au conseil de maison, définir les nouveaux projets du centre social et mettre en place la programmation annuelle des activités.

Le centre social, c'est vous !

Pour prendre part à cette aventure, contactez votre centre : plus d'infos en pages 10 et 11.

LE FONCTIONNEMENT

INSCRIPTION

La tarification des activités est calculée selon le quotient familial. L'inscription se fera à l'accueil avec :

- La carte de quotient familial (voir ci-dessous).
- Le formulaire d'inscription rempli.
- Le coupon du règlement intérieur rempli.
- Une photo d'identité (pour le Club Loisirs).
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer).
- Les photocopies des vaccins à jour (pour le Club Loisirs).

Pour chaque activité, le paiement se fera à l'inscription (toute inscription n'est définitive qu'après paiement).

QUOTIENT FAMILIAL

Pour créer une carte de quotient familial ou la mettre à jour, rendez-vous au sein de votre centre social, muni de :

- L'avis d'imposition ou de non-imposition de l'année dernière.
- 3 derniers justificatifs de ressources (bulletins de salaire de chaque conjoint ou de la personne isolée, contrat de travail si absence de bulletin de salaire, relevés Assedic, bilan comptable pour les artisans...).
- Le dernier relevé des Allocations familiales.
- 2 justificatifs de domicile (quittance de loyer, factures de gaz, d'eau, d'électricité ou de téléphone...).

CENTRE SOCIAL ASSOCIATIF LES DOUCETTES

Contactez directement le centre social associatif Les Doucettes pour connaître la tarification des activités (carte d'adhésion de 10 € / an).

.....
ATTENTION : Seuls les adultes sont autorisés à s'inscrire et à inscrire leurs enfants aux activités.
.....

.....
EN CAS D'ARRÊT des activités de votre part en cours d'année, le centre ne procédera à aucun remboursement, sauf en cas de force majeure : mutation professionnelle, déménagement, longue maladie...
.....

La fédération **DES CENTRES SOCIAUX**

Les centres sociaux de Garges sont membres de la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France (FCSF) depuis plusieurs années.

Ce réseau est composé d'experts bénévoles et professionnels qui soutiennent les centres et les fédérations dans leurs évolutions en matière d'organisation, de gestion, de formation et de communication. Des groupes de travail sont chargés de coordonner, à l'échelle nationale, des actions portant sur des chantiers thématiques. A ce jour, plus de 1 000 centres sociaux y sont affiliés.

LA FCSF A POUR MISSIONS :

- D'assurer la communication auprès des pouvoirs publics, des partenaires, des responsables locaux, du grand public, sur la spécificité du projet participatif des centres sociaux, ainsi que sur la richesse et la diversité de son réseau.
- De soutenir le développement des fédérations et des centres existants, et d'accompagner à la création de nouveaux centres sociaux, de nouvelles fédérations.
- De former et de qualifier les acteurs du réseau, salariés et bénévoles.
- De développer des stratégies politiques et un travail prospectif concernant l'avenir des centres sociaux et socioculturels.

La fédération permet d'échanger et d'évoluer au contact des autres pour donner le meilleur aux Gargeois.





Charte fédérale **DES CENTRES SOCIAUX**

Elle regroupe un ensemble de textes qui permettent aux structures de suivre des principes comme ligne de conduite.

Elle apporte un éclairage sur ce qu'un centre social doit être, c'est-à-dire en premier lieu un foyer d'initiatives portées par des habitants associés et appuyés par des professionnels capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population.

Les actions et l'expression publiques des centres sont fondées sur trois valeurs :

- La dignité humaine.
- La solidarité.
- La démocratie.

L'action des centres doit venir de l'expérience de vie des habitants en associant leur sensibilité et leur rationalité. Elle trouve une condition de son élaboration et de sa conduite dans la convivialité créée par le centre social.

Cette charte montre qu'en se fédérant, les centres sociaux font valoir, plus haut et plus fort, le sens et l'efficacité de leurs propres actions au bénéfice d'une société plus solidaire.

Vos centres **SOCIAUX**

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL MUNICIPAL JEAN-BAPTISTE COROT

Rue Jean-Baptiste Corot
01 34 53 31 33

cscorot@villedegarges.com

Le quartier concerné : Dame Blanche Nord



CENTRE SOCIAL ET CULTUREL MUNICIPAL DU PLEIN MIDI

Avenue du Plein Midi
01 34 53 31 30

cspleinmidi@villedegarges.com

*Les quartiers concernés : Centre-Ville,
Dame Blanche Ouest et La Lutèce*





CENTRE SOCIAL ET CULTUREL MUNICIPAL DULCIE-SEPTEMBER

Place Nelson Mandela

01 34 53 31 20

csdulcie@villedegarges.com

*Les quartiers concernés : Barbusse, Carnot,
La Croix Buard, La Muette, Vieux-Pays*



CENTRE SOCIAL ASSOCIATIF LES DOUCETTES

33 rue du Tiers Pot

01 39 93 27 37

csdoucettes@wanadoo.fr

*Les quartiers concernés : L'Argentière,
Les Basses-Bauves et Les Doucettes*

Activités **ENFANTS ET JEUNES**



Une équipe d'animateurs professionnels travaille autour d'un projet pédagogique pour proposer aux enfants et jeunes de 6 à 17 ans un large choix d'activités (ludiques, manuelles, physiques, culturelles), de sorties, d'animations...

Pour plus d'informations sur les activités, les horaires et tarifs, contactez le centre social de votre quartier.

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Cette action s'adresse principalement aux enfants scolarisés du CP à la 3^{ème}. Ces derniers bénéficieront d'un suivi scolaire, dont les objectifs sont :

- Offrir un temps et un lieu de travail à l'enfant pour réaliser son travail personnel.
- Soutenir l'enfant pour qu'il acquière une méthode de travail pour renforcer son autonomie personnelle et sa capacité d'adaptation à la vie collective.
- Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants.

Les enfants auront aussi la possibilité de participer à des activités éducatives culturelles et manuelles.



LOISIRS

Différentes activités sportives et culturelles sont proposées pour permettre aux enfants de se divertir, d'apprendre, de créer et de s'amuser.

BOUGER SON CORPS

Des cours de danse sont l'occasion pour les enfants de découvrir le modern'jazz, le hip-hop... d'apprendre à mémoriser des chorégraphies, de travailler leur expression corporelle...

DÉVOILER LES TALENTS

Les ateliers d'arts plastiques développent l'âme d'artiste de l'enfant. Il découvrira les matières (peinture, pâte à modeler, tissu, etc.) et assimilera des techniques pour créer des œuvres. Il pourra aussi participer aux

ateliers de théâtre où il apprendra la mise en scène, le jeu de l'improvisation, tout en travaillant son expression orale et corporelle.

ACCUEILS DE LOISIRS

Pour les enfants de 6 à 15 ans révolus (selon les centres sociaux), un accueil se tient pendant les vacances scolaires. Ils rentrent chez eux pour le déjeuner, excepté les jours de sortie et les repas organisés par le centre.

LUDOTHÈQUE

La ludothèque est un véritable outil d'éveil. C'est un espace dédié aux familles dans lequel les enfants et les adultes évoluent avec un accès libre à de nombreux jeux :

- Un espace jouets, pour les moins de 6 ans, d'évolution, un coin dinette, des jeux de plein air.

- Un espace jeux, pour les enfants et les adultes, dans lequel ils trouveront une multitude de jeux de société.

SOIRÉES ET SORTIES

Tout au long de l'année, des après-midis jeux, des sorties culturelles (pique-nique, parcs d'attractions, visites, etc.) et des soirées à thème permettent aux enfants et aux jeunes de se divertir et de découvrir les environs.

• • • • •
Programmes, horaires et inscriptions disponibles auprès de votre centre social (seuls les parents ou représentants légaux peuvent inscrire leurs enfants). Liste non exhaustive. D'autres activités sont proposées.
• • • • •



Activités **ADULTES**

Parce que vous n'êtes pas que des parents, différents ateliers, sorties et activités, réservés exclusivement aux adultes, sont proposés pour vous détendre et vous divertir.



Pour plus d'informations sur les activités, les horaires et tarifs, contactez le centre social de votre quartier.

INITIATION À L'INFORMATIQUE

Venez vous familiariser avec l'informatique au travers d'ateliers multimédia où vous apprendrez à utiliser des logiciels de traitement de texte, à surfer sur le net, à envoyer des messages électroniques... le tout dans une ambiance conviviale. Ateliers proposés par les centres sociaux Jean-Baptiste Corot, Dulcie September et Les Doucettes.

ATELIERS INFORMATIQUES EN ACCÈS LIBRE

Les centres sociaux proposent des ateliers en accès libre dans lesquels vous pouvez consulter vos mails, effectuer des recherches, etc. L'équipe est à votre écoute pour vous aider dans vos démarches. Pour plus d'informations, contactez votre centre.

PAUSES-CAFÉ

Stop, posez tout et prenez le temps de vous détendre ! Ce lieu informel de rencontres est l'occasion de se libérer du train-train quotidien, de se changer les idées, de parler et de refaire le monde autour d'une tasse de café ou de thé.

ATELIERS SOCIOLINGUISTIQUES (ASL)

Les ateliers sociolinguistiques sont destinés aux Gargeois en manque d'autonomie dans leur vie quotidienne. On y apprend le français écrit et oral, par la découverte du fonctionnement des différentes structures sociales (centres sociaux, établissements scolaires, etc.).

Les ASL des centres sociaux municipaux sont réalisés en partenariat avec la Maison des langues, située à l'Espace Europe, 36-44 avenue Frédéric Joliot-Curie.

Les ASL du centre social associatif Les Doucettes sont réalisés par une intervenante de la structure.

RÉVEILLEZ L'ARTISTE QUI EST EN VOUS

Une envie de créer, de développer des talents ? Différentes activités sont proposées pour que vous laissiez libre court à votre imagination. Qu'il s'agisse de théâtre, de chant, de loisirs créatifs, de couture... il y en a pour tous les goûts !

BOUGEZ VOTRE CORPS

Se maintenir en forme, décompresser, apprendre des chorégraphies, c'est possible en venant vous inscrire aux activités sportives et de loisirs. Votre centre social est à votre disposition pour vous présenter les activités qu'il propose.

SOIRÉES ET SORTIES

Tout au long de l'année, des soirées à thème et des sorties adultes sont organisées (sans la présence des enfants).

L'implication des habitants est primordiale dans le montage du projet : choix des destinations, préparation du séjour...

Activités

FAMILLES

Quoi de plus agréable que de passer de bons moments en famille ? Renforcez ce lien familial en participant aux différents espaces de rencontres et de loisirs.

Pour plus d'informations sur les activités, les horaires et tarifs, contactez le centre social de votre quartier.

ACCUEIL ENFANTS/PARENTS

Lieu d'accueil pour les enfants de moins de 6 ans accompagnés de leurs parents, il permet de jouer avec les bout'choux dans un lieu convivial. Ils se prépareront à vivre en collectivité avec des animations (ateliers d'éveil, jeux, psychomotricité, musique...). Ce moment permet de rencontrer d'autres parents en dehors de la maison.

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL MUNICIPAL JEAN-BAPTISTE COROT - LES PETITS CANAILLOUX

le lundi de 9h45 à 11h45

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL MUNICIPAL DU PLEIN MIDI - LES RIGOLOS

le jeudi de 9h à 11h30

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL MUNICIPAL DULCIE SEPTEMBER - LES PITCHOUNES

le jeudi de 9h30 à 11h30

CENTRE SOCIAL ASSOCIATIF LES DOUCETTES - LA LUDO DES POUSSINS

le mardi de 13h45 à 16h15 et le jeudi de 8h45 à 11h15

ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

Lieu d'accueil, d'échanges, de rencontres et d'informations dédié aux parents, il permet de rencontrer d'autres personnes, de discuter autour de la parentalité, de partager des conseils et de bonnes astuces sur l'éducation en toute confidentialité.

LOISIRS

Tout au long de l'année, les centres sociaux organisent des soirées et sorties familiales : lotos, dîners spectacles, soirées à thème, visites... Ils proposent de vous évader le temps d'un week-end ou d'un séjour.

Si vous avez des idées, n'hésitez pas à les partager lors des instances participatives.

PAROLES DE GARGEOIS

Qu'aimez-vous dans les centres sociaux ?

LINDA

37 ANS ET MAMAN DE 3 ENFANTS

On rencontre de nouvelles personnes et cela nous permet d'échanger... Par exemples aux Pauses café, il y a des intervenants et d'autres mamans. Mes enfants passent aussi de formidables moments avec toutes les activités. On crée un lien social en partageant.

JULIA

8 ANS

Je retrouve mes copines et c'est bien pour aller s'amuser. Une fois j'ai même fait du poney.

VIVIANE

60 ANS

J'ai aimé le côté convivial et le fait que ce soit près de chez moi. Je peux rencontrer des personnes et participer à des activités. Je suis également bénévole car j'aime rendre service. Il y a de bonnes relations avec l'équipe du centre social et les représentants de la Mairie.

KEVIN

14 ANS

Je voudrais devenir danseur et grâce au centre social, j'apprends le hip-hop et je crée des chorégraphies. L'année prochaine je vais peut-être essayer le théâtre.

KADIA

35 ANS

Le contact avec les autres permet de me changer les idées. On partage de bons moments avec des activités intéressantes, nous sortant ainsi de notre quotidien.



VIE DES

SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE

Les centres sociaux accompagnent et soutiennent les associations dans le développement de leurs activités :

- Prêt de salle et de matériels (en fonction de chaque centre) pour organiser des événements.
- Ecoute, orientation et relais auprès des partenaires susceptibles de les aider comme le Centre De Ressources pour les Associations (CDRA) et les partenaires institutionnels.

COORDINATION DE QUARTIER

Au sein de chaque centre social, il existe une coordination de quartier, lieu incontournable d'information, de consultation, d'échanges et d'élaboration de projets thématiques concernant le quartier (actions sur l'environnement, le cadre de vie, la santé, les discriminations, etc.). Les participants (élus, habitants, partenaires institutionnels, asso-

QUARTIERS

ciations de quartier, centres sociaux, bailleurs et services municipaux) travaillent conjointement et doivent établir des liens réguliers avec les habitants du quartier. Pour cela, ils organisent fréquemment des réunions.

INSTANCE PARTICIPATIVE ET CONSULTATIVE

Qu'il s'agisse d'un conseil de maison ou d'une commission des habitants, chaque centre dispose d'une instance participative composée d'une quinzaine d'usagers : 5 membres issus du monde associatif, 5 habitants du quartier et 5 bénévoles pour un mandat d'un an. Son rôle consiste à faire valoir les besoins et problèmes sociaux du quartier, à avancer des propositions d'action en cohérence avec la mission du centre, à participer à l'évaluation des actions et éventuellement à prendre en charge l'animation de certaines actions et activités.

ENTRAIDE

Les travailleurs sociaux et l'écrivain public apportent un soutien aux habitants en facilitant l'accès ou l'établissement des droits aux prestations familiales. En cas de difficultés (isolement, décès, budget, logement, etc.), ils élaborent avec eux un projet dans le cadre d'un accompagnement social.

ECRIVAIN PUBLIC

Lors de ses permanences, l'écrivain vous écoute, vous oriente, vous conseille, pour remplir les différents imprimés et dossiers. Il apporte une aide dans la rédaction des courriers administratifs et personnels. Dans les centres sociaux et culturels municipaux, Nadjib Ghozlane vous reçoit sur rendez-vous uniquement. Se renseigner directement auprès des centres. Pour le centre social associatif Les Doucettes, venez vous renseigner directement sur place.



PERMANENCES DU SERVICE SOCIAL CAF

Les travailleurs sociaux de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) vous reçoivent sur l'ensemble des centres sociaux uniquement sur rendez-vous au 01 34 07 16 97.

PERMANENCE PIMMS

Un agent médiateur du Point Information Médiation Multi-Services (PIMMS) vous accueillera afin de vous apporter une aide, un conseil, un accompagnement, une information ou vous orientera vers la structure compétente en lien avec vos demandes d'ordre administratif.

PERMANENCES MÉDIATION DU 95 POUR LE CENTRE SOCIAL LES DOUCETTES

Les mercredis sur rendez-vous.



WWW.VILLEDEGARGES.FR 



Bien vivre ensemble